



Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)
Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la
ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar (UGPRN)
AMI N°01/UGPRN/MHA/2026

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)
pour le recrutement d'un consultant qui sera chargé du contrôle et de la supervision
des travaux complémentaires pour le renforcement du système d'alimentation en
eau potable de la ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar

1. Introduction :

L'État Mauritanien a fait de la baie de Nouadhibou une zone franche compte tenu du fort potentiel de croissance, tant économique que démographique, et a pour objectif le renforcement de l'activité économique existante, le développement de l'industrie, le développement urbain et la réalisation d'un port d'eau profonde. En effet, l'atteinte de ces objectifs nécessite le renforcement des infrastructures hydrauliques permettant de garantir la pérennité de la desserte d'eau de cette ville.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement mauritanien a obtenu un accord auprès du Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social (FADES), pour mobiliser le reliquat de la convention de financement N°684/2020 conclue entre la République Islamique de Mauritanie et le FADES.

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement compte utiliser une partie de ces fonds pour « le recrutement d'un consultant qui sera chargé du contrôle et de la supervision des travaux complémentaires pour le renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar ».

2. Les prestations prévues dans le cadre de la mission

Les prestations demandées dans le cadre de cette mission sont :

- Travaux de raccordement de 10 nouveaux forages à Boulenouar (lot 1) ;
- Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution de la ville de Nouadhibou (lot 2) ;

- Travaux de réalisation de cinq nouveaux forages d'exploitation dans le champ captant de Boulenouar (lot 3).
3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar (UGPRN), invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
 4. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution de celle-ci.
 5. Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public ou parapublic et établie au nom du consultant ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation de la qualification des candidats. Les attestations de bonne fin doivent être certifiées conformes à l'original par une autorité compétente.
 6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives ; dans ce cas, un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé.
 7. Les candidats seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées à la nature des services cités au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt. Le classement des candidats se fera sur 100 points répartis comme suit :

Critères de qualification	Nombre de points
Expériences générales :	30
Expériences spécifiques :	70

NB : Les CV du personnel ne feront pas l'objet d'évaluation dans cette phase.

8. Les candidats seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et Coût (SBQC) et sélectionnés conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence (TDR) et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 h à 17 h, excepté le vendredi de 8 h à 12 h :

Unité de gestion du Projet de Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar (UGPRN)/
Téléphones : 36340405 /37429191
Email : ldedde@hydraulique.gov.mr / sidi2055ahmed@yahoo.fr



10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement en trois (03) exemplaires dont un original sous enveloppes fermées ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 07/07/2026 à 12 h 00 (heure locale) et porter expressément la mention « Recrutement d'un consultant qui sera chargé du contrôle et de la supervision des travaux complémentaires pour le renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Nouadhibou à partir de la nappe de Boulenouar » :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 445/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott-Mauritanie,
Email : cpmpmha@gmail.com, cpmp.mha@hydraulique.gov.mr.

Le Coordinateur National
Laydal DADDE

